



Conservatoire Historique de l'Aéronavale à Nîmes (CHAN-Nîmes)

Association loi 1901 n° W302008099 - SIRET 527919948 00028
Déclarée le 1^{er} octobre 2010 en Préfecture du Gard
Non assujettie à la TVA. Sans capital social.
Association reconnue d'Intérêt Général

Nîmes, le lundi 10 février 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du jeudi 6 février 2025 PROCÈS-VERBAL

Référence: A – 2024_12_06 CHAN 24-24 CR CA du 28 novembre 2024
B – Mail convocation/invitation du 12 janvier 2025
C – 2025_01_10 Ordre du jour AGO 2025
D – 2025_01_08 Renouvellement CA
E – 2025_01_08 CHAN 01 -25 Note d'organisation AGO 2025
F – 2025_01_20 CHAN 03-25 Assemblée générale ordinaire
G – 2023_05_12 CHAN 030-2023 Statuts du CHAN édition 2022 à jour mod 1
Annexes : Le Conseil d'Administration 6 février 2025

Conformément aux décisions de la réunion du Conseil d'administration en date du 28 novembre 2024 (Réf A), une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du CHAN a été convoquée par le président de l'association pour le jeudi 6 février 2025 (Réf B).

Son objectif était de faire le bilan de l'année écoulée, et, conformément à l'ordre du jour (Réf C), préparer l'année en cours, prévoir les améliorations futures, statuer sur les propositions du CA, et renouveler le conseil d'administration conformément aux statuts du CHAN (Réf D, E, F et G).

L'AGO s'est tenue dans l'amphithéâtre du quartier El Parras, route de Saint Gilles à Nîmes. Sur les 129 membres convoqués, conformément aux statuts en vigueur, 52 étaient présents tandis que 39 ont adressé un pouvoir.

Après le mot d'accueil du président du CHAN, qui lui a permis de remercier les présents de leur venue et de regretter tout en la comprenant l'absence des autres membres, le bureau de la séance a été choisi :

Président de séance : Marc GUITTARD

Secrétaire de séance : Patrick PAREIN

Assesseur/Scrutateur : Pierre LIPINSKI

Au vu des éléments fournis quant à la participation à cette AGO, le quorum de 50% est atteint.

La liste d'émargement et celle des pouvoirs seront conservées dans les archives du CHAN. Les décisions prises par cette AGO sont donc valides et entérinées pour l'association.

L'ordre du jour a été adopté, ainsi que le rapport d'activité, le rapport financier, le rapport du vérificateur aux comptes et le rapport moral.

Destinataires : Greffe des associations du Gard
Membres du CHAN

L'unique proposition du Conseil d'Administration a été étudiée et soumise aux votes :

Proposition n°1 : Méthode main levée.

Il a été proposé d'accorder le statut de membre bienfaiteur à M. Patrick BAILLOT d'ESTIVAUX, qui a fourni au CHAN la documentation lui permettant de mener ses travaux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé de conserver à 20€ le prix de la cotisation pour 2026.

Le conseil d'administration a été élu, de façon à remplacer ou renouveler les mandats de : André BEYOU, Gérard DEREUMETZ, Charles DESCLOS, André DURANT, Patrick GUILLOTIN et Thierry TRAMOIS.

Parmi eux Charles DESCLOS ne se représentait pas.

Enfin Louis DELANNOY s'est porté candidat et a été élu, de même que les 5 membres qui avaient souhaité un nouveau mandat (André BEYOU, Gérard DEREUMETZ, André DURANT, Patrick GUILLOTIN et Thierry TRAMOIS).

La liste en vigueur des membres du CA, avec les durées de mandat restant à effectuer, est jointe en annexe.

Enfin il est étudié une évolution future des statuts de façon à transformer le poste de secrétaire en poste de secrétaire général. L'année 2025 sera une nouvelle année d'expérimentation. Si elle est concluante, une évolution des statuts sera envisagée en 2026.

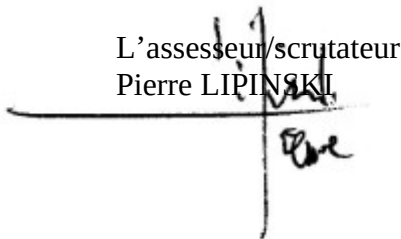
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Nîmes, le 10 février 2025

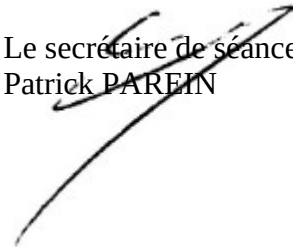
Le président de séance
Marc GUITTARD



L'assesseur/scrutateur
Pierre LIPINSKI



Le secrétaire de séance
Patrick PAREIN



Annexe

Le Conseil d'administration
6 février 2025

Les membres du Conseil d'Administration du CHAN sont :

André BÉYOU	Jacky FOUGERAY	Pierre LIPINSKI
Daniel CARLIER	Patrick GUILLOTIN	Patrick PAREIN
Louis DELANNOY	Marc GUITTARD	Alain TARRADELLAS
Gérard DEREUMETZ	Hugues HAACK	Thierry TRAMOIS
Jean-Pierre DIOSCA	Natalia KÖNIG	Jean-Pierre VIOLLIN
André DURANT	Jacques LE ROLLAND	

La répartition par tiers des membres du CA est la suivante :

3 ans (fin en début 2028) :

- André BÉYOU,
- Louis DELANNOY,
- Gérard DEREUMETZ,
- André DURANT (Trésorier),
- Patrick GUILLOTIN,
- Thierry TRAMOIS

2 ans (fin en début 2027) :

- Daniel CARLIER,
- Jean-Pierre DIOSCA,
- Jacques LE ROLLAND,
- Patrick PAREIN (Secrétaire Général),
- Alain TARRADELLAS (Webmaster)

1 an (fin en début 2026) :

- Jacky FOUGERAY,
- Marc GUITTARD (Président),
- Hugues HAACK,
- Natalia KÖNIG (Secrétaire Adjointe),
- Pierre LIPINSKI (Vice-président),
- Jean-Pierre VIOLLIN

Le bureau est donc composé de :

Marc GUITTARD
André DURANT
Pierre LIPINSKI
Patrick PAREIN